



# Les Archers de l'Hortus – Prades-le-Lez

Ont le plaisir de vous inviter à leur



## 14<sup>ème</sup> Rencontre Jeunes Départementale

Dans le cadre du Comité départemental Hérault de tir à l'arc



### Samedi 9 Février 2019

#### LIEU :

**Halle des Sports de Prades-le-Lez**

Entrée piétonne par le haut, rue du Mas d'Aussel.

Accès au parking par le chemin des Mazes ( N 43°42.059' E 3°52.004' )

#### PROGRAMME:

- 13 h 30** Ouverture du Greffe et contrôle du matériel  
**14 h 30** Début des tirs (2 volées d'essais puis 2 manches de 8 volées comptées)  
**Vers 16 h** Début des "Robin des Bois" (en duels poussin.e.s et duels niveaux)  
**Vers 17 h 30** Résultats et Podiums

#### CATÉGORIES :

**Poussin.e.s** : 2 x **8** volées de **2** flèches à **10** mètres, (évolution du règlement à partir de cette rencontre)

(mixte)

blasons : 8 ans (P8 ) = 80 cm

9 ans (P9 ) = 80 cm

10 ans (P10) = 60 cm.

**Niveaux** : 2 x 8 volées de 3 flèches à 15 mètres,

(Benjamin.e.s à junior.e.s)

blasons : Niveau 3 = 122 cm

Niveau 2 = 80 cm

Niveau 1 = 60 cm

Niveau AS = 40 cm.

Les arcs à poulies sont interdits

#### INSCRIPTIONS :

**INSCRIPTIONS UNIQUEMENT PAR COURRIEL à : [archers.hortus@laposte.net](mailto:archers.hortus@laposte.net)**

**DATE LIMITE : 6 février 2019 à 20h**

Pour chacun.e, préciser : **Nom, Prénom, Club, Numéro de licence, Catégorie, Niveau,**  
**plus la date de naissance pour les poussin.e.s**

**Tarif unique : 5 €**

**Les concurrent.e.s doivent pointer au greffe dès leur arrivée, avant de descendre, en présentant leur licence FFTA (ou UNSS) en cours de validité**

Chaque responsable d'équipe(s) de club (poussin.e.s d'une part et/ou niveaux d'autre part) doit la ou les enregistrer au greffe avant le premier tir compté

**Tenue Blanche ou tenue de Club obligatoire pour tous les compétiteurs et coachs.**

**Attention Pour Tous : Ne pas oublier d'apporter une paire de chaussures de sport fermées et propres pour changer obligatoirement vos chaussures d'extérieur par ces chaussures propres, une fois à l'intérieur, avant d'entrer sur le sol bleu de l'aire de tir.**

La mairie rappelle qu'il est interdit de fumer ainsi que de faire entrer nos amies les bêtes dans la halle.

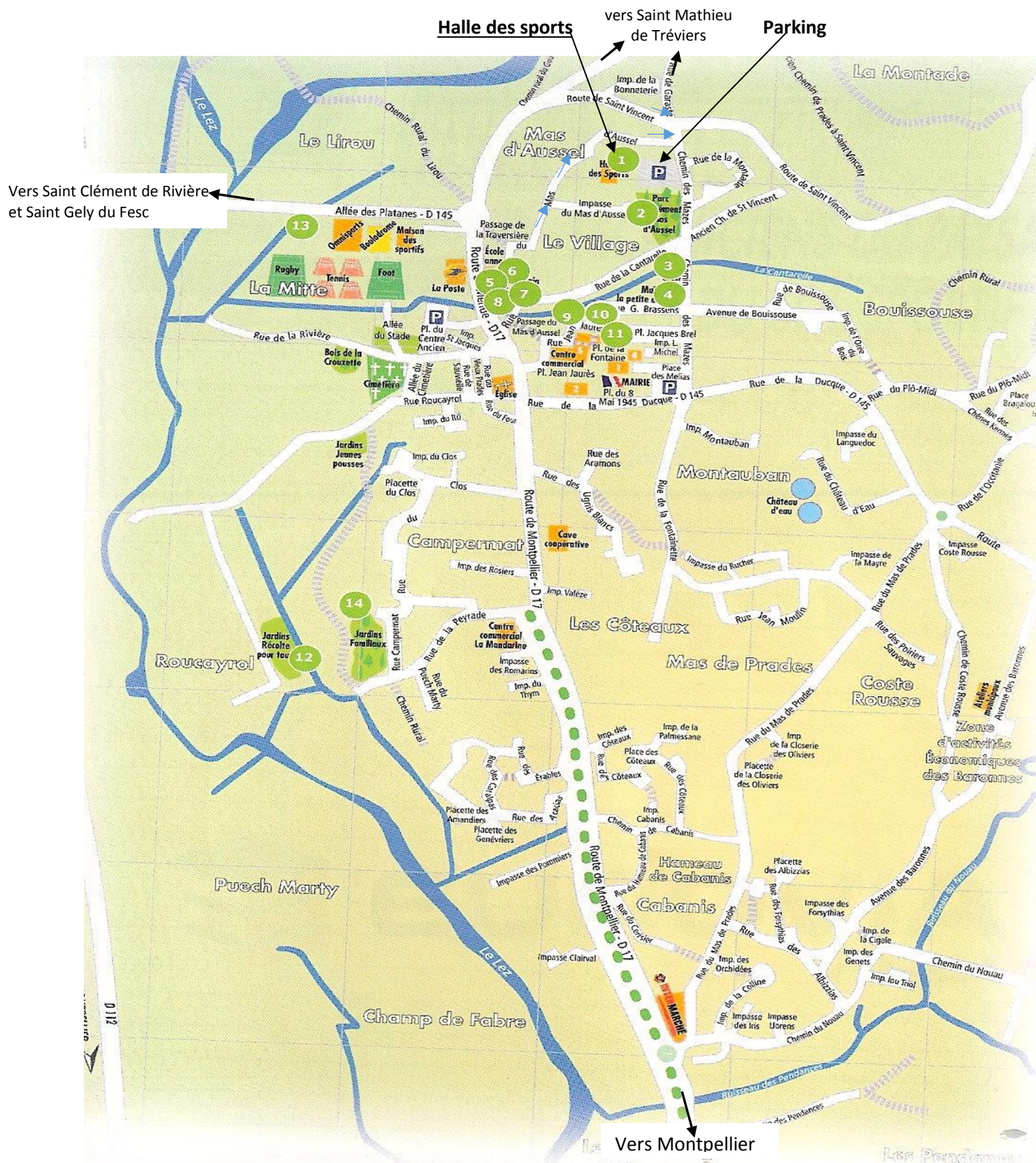
Avant les Robins des bois, un goûter sera offert à chaque participant.e actif.ve (archer.e, marqueur.se, arbitre ou organisateur.trice)

Pendant toute la rencontre : **BUVETTE** avec Boissons chaudes ou froides, pâtisseries, crêpes et confiseries

**Les Archers de l'Hortus – Prades-le-Lez** 208 rue des érables, 34730 Prades-le-Lez web : [archers-hortus.fr](http://archers-hortus.fr) mél : [archers.hortus@laposte.net](mailto:archers.hortus@laposte.net)

Association loi 1901, n° 14471 Préfecture de l'Hérault, Agrément Jeunesse et Sports S/16/90, FFTA 1134133, SIRET 447 706 342 00014

# PLAN D'ACCÈS PARKING ET HALLE DES SPORTS F - 34730 PRADES-LE-LEZ



**Parking** : accès par le chemin des Mazes ( $N43^{\circ}42.059' E3^{\circ}52.004'$ )

**Halle des sports** : Entrée piétonne par le haut, rue du mas d'Aussel

(En venant du parking, remonter à pied depuis le fond du parking en longeant la Halle)  
Accès en fauteuil roulant possible par le bas, sur appel au tél. 07 888 339 29

Attention : la rue du mas d'Aussel est à sens unique, commençant au coin du bureau de tabac, 130 route de Mende.